

Secteur public : mettre en place un contrôle de gestion

Cours Pratique de 3 jours - 21h

Réf : CGI - Prix 2024 : 1 700€ HT

Ce stage vous donnera les clés pour mettre en place un contrôle de gestion performant, en sélectionnant les indicateurs pertinents pour votre établissement. Par ailleurs, votre démarche pourra se centrer sur les évolutions induites par la LOLF.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Identifier les enjeux du contrôle de gestion dans les organismes publiques

Concevoir une stratégie de contrôle de gestion et la déployer en entreprise

Maîtriser les indicateurs de mesure et suivi du contrôle de gestion

Produire vos tableaux de bord et piloter la performance

Contrôler et suivre la qualité du service

TRAVAUX PRATIQUES

Validation des acquis par la réalisation de cas pratiques réels déguisés. Ils seront mis en œuvre par les participants autour de groupes de travail.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 08/2018

1) Pourquoi un contrôle de gestion dans le secteur public ?

- Piloter votre organisation avec un contrôle de gestion.
- Décliner les objectifs jusqu'au niveau opérationnel.
- Comprendre et maîtriser les coûts.
- Les notions d'indicateurs et de tableaux de bord.
- Les liens avec la comptabilité analytique.

Travaux pratiques : Resituer le contrôle de gestion par rapport aux spécificités des organisations publiques.

2) Généraliser le contrôle de gestion à l'échelle de l'Etat : LOLF

- Les objectifs de la LOLF : passer d'une logique de moyens à une logique de résultats.
- Généraliser la démarche : décliner les missions et les programmes dans les services et les établissements.
- Les outils du nouveau processus budgétaire.
- Le rôle central des indicateurs de performance : les différents types d'objectifs et d'indicateurs de performance.

Travaux pratiques : Piloter la performance et mettre en place le contrôle de gestion dans un organisme public ; bonnes pratiques et retours d'expériences.

3) Monter une stratégie de développement de CDG dans votre administration

- Positionner le contrôle de gestion par rapport aux autres contrôles exercés sur les structures publiques.
- Le contrôle budgétaire et comptable.
- L'analyse financière.
- Le contrôle interne et l'audit.

PARTICIPANTS

Contrôleurs de gestion, directeurs financiers, responsables de l'audit, secrétaires généraux, directeurs administratifs et financiers, agents comptables.

PRÉREQUIS

Maîtriser les principes essentiels de l'organisation et du fonctionnement des structures publiques. Des notions concernant les principaux outils de gestion pourraient également être utiles.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Impliquer tous les acteurs concernés dans la démarche : direction, contrôleur de gestion, opérationnels...

Travaux pratiques : Diagnostiquer les enjeux propres à votre établissement. A partir d'une grille d'évaluation, identifier les objectifs du contrôle de gestion dans votre établissement et analyser les manquements.

4) Construire et mettre en place vos tableaux de bord

- Analyser l'organisation : missions, politiques publiques, système d'information, niveau de culture de gestion.

- Définir vos objectifs précis : présentation d'une méthode illustrée d'exemples.

- Sélectionner des indicateurs pertinents : monter une fiche pour documenter vos indicateurs.

Travaux pratiques : Elaborer le système de tableau de bord ; identifier les indicateurs caractéristiques. Définir des objectifs et sélectionner les indicateurs correspondants.

5) Pérenniser et intégrer la démarche dans la culture de votre structure

- Adopter une démarche pédagogique et participative.

- Définir clairement le périmètre de votre action.

- Monter un comité de pilotage et des groupes de travail.

- La nécessité d'un contrôle de gestion performant.

Travaux pratiques : Faire face aux restrictions budgétaires sans impacter la qualité du service rendu ; disposer d'un outil de gestion rigoureux et d'un cadre méthodologique éprouvé.

LES DATES

Nous contacter